

# BULLETIN MUNICIPAL



## BREHAND



MARS 2011

Site : [www.brehand.com](http://www.brehand.com)

E-Mail : [mairie.brehand@wanadoo.fr](mailto:mairie.brehand@wanadoo.fr)

Mairie 15 rue du stade 22510 BREHAND / **Tel** : 02.96.42.78.16 / **Fax** : 02.96.42.62.85

(Edité le 01/03/2011)

### Bon anniversaire à notre doyenne ! ...

C'est dans une sérénité et remarquable lucidité que Madame Anna Hamon vient de fêter son cent troisième anniversaire le 3 février à la maison Saint Thomas de Villeneuve de Moncontour.

Entourée de ses enfants : Annette, Jeannine et Maryvonne, elle a reçu la visite des élus de la commune. Elle reste très attachée à Bréhand, au bourg plus particulièrement. Elle en parle avec beaucoup de bienveillance. Elle nous dit avoir vécu une bonne entente dans son entourage de commerçants et d'artisans. Elle évoque également de bons souvenirs avec ses anciens voisins et amis qu'elle apprécie toujours autant. Ceux-ci ne l'oublient pas, lui témoignent régulièrement des messages de sympathie et lui rendent visite.

La rencontre s'est poursuivie par la remise d'une composition florale assortie d'un message de félicitations de M le Maire. Après avoir levé le verre de l'amitié, pris les photos d'usage, rendez-vous est donné pour l'an prochain.

## VIE MUNICIPALE ET ADMINISTRATIVE

### ETAT CIVIL

#### **Projet de mariage à Bréhand :**

Jean-Christophe BELLEGY, boucher, 2, route de Lamballe  
Et

Katia AUBRY, ouvrière d'usine, 2, route de Lamballe  
*Mariage devant être célébré le 19 mars*

#### **Décès à Saint-Brieuc :**

Mr Pierre GLÂTRE, 91 ans, 7, rue du Général Boishardy, le 30 janvier

#### **Décès à Moncontour :**

Mme Anne OLLIVIER épouse HAMELIN, 90 ans, « La Noë », le 11 février

# PERMIS DE CONSTRUIRE et DECLARATIONS PREALABLES

## Demandés :

- Le 2 février : Mr Thomas ROUVRAIS  
Carguihy  
*Pose d'un velux + modification de dimensions pour 2 velux*  
(accordé le 24 février)
- Le 4 février : Mr Patrick CHERDEL  
Les Portes Cargouët  
*Réaménagement et extension d'une habitation existante*
- Le 7 février : Mr et Mme Patrick GLATRE  
28 rue de la Truite  
*Création d'un abri de jardin avec auvent*
- Le 24 février : Mr et Mme Jean-Yves GLATRE  
2 impasse Saint-Père  
*Création d'une fenêtre + enduit sur garage*

## Accordés :

- Le 4 février : Mr et Mme Marcel LE MOINE  
Quengo  
*Construction d'une véranda*
- Le 14 février : Commune de BREHAND  
15 rue du Stade  
*Création d'un lotissement de 34 lots « quartier des Genêts »*
- EARL des FRESNES  
La Ville d'en Haut  
*Création d'un hangar à fourrage et hangar à matériel*
- Le 15 février : Mr David TARDIVEL et Melle Amandine BIENNE  
La Plesse  
*Rénovation maison d'habitation + dépendance*
- Le 22 février : Mr GILLET/Melle PILARD  
26 route du grand Chemin à LA POTERIE  
*Construction maison individuelle rue des Hortensias*
- Le 24 février : Mr et Mme Fabrice GALLARD  
5bis rue de la Planchette  
*Construction maison individuelle rue des Hortensias*
- Mr Nicolas MARTIN/Melle Marlène JARNO  
5 rue de Caharet  
*Rénovation longère + agrandissement garage à « Quimby »*

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)**

Le conseil communautaire a approuvé les conventions tripartites à intervenir entre Côtes d'Armor Habitat, la Commune de Lamballe et Lamballe Communauté pour la construction de logements sociaux ainsi que le versement des subventions qui y sont liées. Les projets concernent 12 logements au Pont de Coëtquen, 2 logements au lotissement du Ventoué, 3 logements au clos de Deshaies, 4 logements rue du Moulin à vent, 2 logements au Pont Cren ainsi que la convention tripartite entre BSB, la commune de Bréhand et Lamballe Communauté pour la construction de 4 logements et le versement de la subvention qui s'y rattache.

### **BILAN PLH 2010 – ORIENTATIONS 2011**

Le conseil communautaire a approuvé le bilan du PLH 2010 ainsi que les orientations pour l'année 2011 et notamment la reconduction de l'aide à l'accession à la propriété ainsi que l'acquisition foncière sur sollicitation des communes pour la construction de logements sociaux.

Le conseil communautaire a décidé de relancer le PLH pour 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### LANDES DE LA POTERIE

Le conseil communautaire a approuvé la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à passer entre Lamballe Communauté et la Ville de Lamballe, pour la gestion du site natura 2000 des Landes de la Poterie. Il a approuvé les missions prévisionnelles et le plan de financement 2011 pour l'animation et la réalisation des actions prévues dans le Document d'objectifs et a autorisé le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles.

#### DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Le Conseil communautaire a autorisé le Président à solliciter les subventions auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les opérations d'assainissement suivantes : le délestage des eaux usées de Landéhen vers Maroué, la réhabilitation des réseaux d'eaux usées de Landéhen, le raccordement des eaux usées d'Andel et de Noyal vers Souleville, la réhabilitation du réseau d'eaux usées du Centre Technique Municipal jusqu'à Souleville.

### **GESTION ET EXPLOITATION DE L'EAU EN RÉGIE**

Le Conseil communautaire a demandé le retrait de Lamballe Communauté des Syndicats Mixtes du Pont Rolland et d'Héanbihen à compter du 31 décembre 2011, afin que Lamballe Communauté assume sa compétence de gestion et l'exploitation de l'eau en régie de l'ensemble des communes situées sur son territoire.

#### ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE ET DE PROMENADE

Le conseil communautaire a autorisé l'ouverture d'un itinéraire de passage de randonneurs sur des parcelles appartenant à Lamballe Communauté et situé sur la commune de Trébry.

### **CONSTRUCTION D'UN BASSIN TAMPON SUR ANDEL**

Le conseil communautaire a approuvé la construction d'un bassin tampon d'environ 80 m<sup>3</sup>, sur la parcelle ZK 235 située sur Andel et appartenant à M.HERCOUET. Afin d'exécuter ce projet une échange de terrain sera réalisé.

### **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU PARC D'ACTIVITÉS DE LA TOURELLE**

Le conseil communautaire a autorisé : la modification n°3 du Parc d'Activités de la Tourelle afin de permettre la création d'un lot supplémentaire de 4000 m<sup>2</sup>, la division de l'îlot n°6 en 3 lots de forme complexe desservis par une entrée unique, ainsi que la création d'un accès à la rue Pierre et Marie Curie pour le lot n°5b ; la modification n°4 du Parc d'Activités de la Tourelle afin de permettre la création d'un accès direct sur l'impasse Galilée pour le lot n°7c, la division du lot n°7c en deux lots de 7 000 m<sup>2</sup> et 8 000 m<sup>2</sup> environ, ainsi que le remplacement dans le règlement littéral de la mention « le Paysagiste-Urbaniste concepteur du Parc d'Activités » par « l'Aménageur ».

### **AMÉNAGEMENTS DÉFINITIFS DU PARC D'ACTIVITÉS DE LA TOURELLE**

Le conseil communautaire a approuvé l'avant projet de travaux de voirie définitive sur le Parc d'Activités de la Tourelle établi et a fixé le coût prévisionnel des travaux à 848 786,34 € HT, et a autorisé le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles.

### **EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DE LA TOURELLE – SECTEURS NOYAL-MAROUÉ**

Le conseil communautaire a approuvé l'avant projet d'aménagement de l'extension du Parc d'Activités de la Tourelle et a fixé le coût prévisionnel des travaux à 2 543 040,23 € HT. Il a approuvé le déclenchement d'une tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre correspondant à la réalisation des éléments PRO et ACT sur les deux premières phases de travaux, et la passation d'un avenant pour fixer le forfait de rémunération correspondant.

### **GROUPEMENT DE COMMANDES**

Le conseil communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de Lamballe pour la passation du marché à bon de commandes pour la réalisation de travaux en voirie urbaine ainsi que pour la passation des marchés suivants : réalisation de divers travaux d'entretien sur voirie, réalisation de signalétique horizontale, fourniture et pose de mobiliers de signalisation, fourniture de matériaux de carrière.

### **RÉALISATION D'UNE STATION D'ÉPURATION**

Afin de régulariser un dossier, le conseil communautaire a approuvé la promesse de vente établie le 27 novembre 2003 concernant l'acquisition de la parcelle A 761 située à QUINTENIC et appartenant à la Chambre d'Agriculture, d'une superficie de 1015 m<sup>2</sup> et pour un montant total de 501,41 €.

### **BAIL EMPHYTÉOTIQUE**

Le conseil communautaire a autorisé le Président à signer le bail emphytéotique avec la société « La Rance » pour une durée de 40 ans et un loyer de 1 € pour le local destiné à accueillir la crèche La Courte échelle à Lamballe.

## *Agenda 21, on a tous une idée !*

### Forum Citoyen

**On vous écoute. Venez partager vos idées !  
le samedi 2 avril 2011 - au lycée H. Avril à Lamballe**

#### Déroulement du forum

9 h	Accueil
9 h30	Présentation du diagnostic et des enjeux de Lamballe Communauté
10 h30	Echange en petits groupes sur « Quelles actions pour l'Agenda 21 de Lamballe Communauté ? »
12 h30	Déjeuner (offert)
14 h	Théâtre forum avec la compagnie Alter Ego
15h	Témoignage du Président de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sur la mise en place de leur agenda 21
15 h45	Mise en commun de vos idées et débat
16 h45	Clôture en présence de M. Cauret, Président de Lamballe Communauté, Mme Cléret, Vice-présidente du Conseil Général des Côtes d'Armor, M. Le Drian, Président du Conseil Régional de Bretagne

//10h-18h // en parallèle, découvrez des idées concrètes sur les stands de nos partenaires (eau, habitat, consommer local...)

#### Inscription

Par téléphone au 02 96 50 13 50

Par mail : [agenda21@lamballe-communaute.com](mailto:agenda21@lamballe-communaute.com)

En remplissant le formulaire d'inscription sur notre site Internet

[www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com) rubrique Agenda21

### **Un avis ! une idée !**

N'hésitez pas à nous en faire part

[agenda21@lamballe-communaute.com](mailto:agenda21@lamballe-communaute.com)

Via la boîte à idée sur notre site Internet

[www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com) rubrique Agenda21

Lamballe Communauté

5 rue Gustave Téry – BP90456 – 22404 Lamballe Cedex

#### Renseignements complémentaires

Katell Nicolas, Chargée de mission développement durable

Tél. 02 96 50 59 49 – [agenda21@lamballe-communaute.com](mailto:agenda21@lamballe-communaute.com)

[www.lamballe-communaute.com](http://www.lamballe-communaute.com)



## MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Afin de préparer la mise en place de la redevance incitative, Lamballe Communauté a lancé une enquête de dotation, qui s'est déroulée entre mi-septembre et mi-novembre 2010, pour connaître et mettre à jour le fichier de dotation existant.

Des ambassadeurs sont passés dans chaque foyer pour expliquer les principes de la redevance incitative, sensibiliser les habitants au tri sélectif et vérifier si la capacité du bac en place correspond au nombre de personne dans le logement suivant la grille précédemment citée.

Lorsque la grille de dotation était respectée, une puce d'identification était mise en place sur le bac individuel par les ambassadeurs. C'est plus de 2000 bacs individuels qui ont ainsi été pucés sur le territoire communautaire lors de l'enquête de dotation.

Grille de dotation de bac	
1 personne	120 L
2 personnes	140 L
3 personnes	180L
4 personnes	240 L
5 personnes et +	340 L

### Voici le calendrier pour l'année 2011

#### **1<sup>ère</sup> phase (fév.-mars) – Distribution de bacs équipés d'une puce d'identification**

Une campagne de distribution de bac aura lieu du 14 février 2011 au 26 mars 2011 pour doter l'ensemble des usagers (8 000 foyers et 300 entreprises) qui n'ont pas encore été équipé d'un bac individuel adapté à la taille de leur foyer et muni d'une puce d'identification.

Les foyers qui sont collectés en apport volontaire se verront distribuer un bac individuel pour la collecte en porte à porte.

#### **Remise du bac**

La distribution ou l'échange du bac se fera en présence de l'utilisateur afin que celui-ci signe l'attestation de dotation.

En cas de première absence d'un usager, l'ambassadeur déposera un avis de passage qui annoncera sa prochaine visite.

En cas de nouvelle absence, un deuxième avis sera déposé qui indiquera de prendre contact au **0 800 111 102** (appel gratuit) afin de convenir d'un rendez-vous. Les ambassadeurs seront présents sur le terrain les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 11h à 15h30 et de 16h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 9h à 14h.

Ils seront reconnaissables par leur badge siglé Lamballe Communauté et par un vêtement fluorescent. Ils posséderont également une lettre d'accréditation signée par le Président de Lamballe Communauté. Ils n'auront en aucun cas à demander de l'argent.

#### **2<sup>ème</sup> (mars - déc.) Nouvelles tournées de collecte en porte à porte Pour les particuliers**

A partir du **lundi 28 mars 2011**, la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des sacs jaunes va se généraliser à l'ensemble de la population de Lamballe Communauté. L'ensemble des bacs individuels sera identifié à la levée par lecture d'une puce électronique installée sur chaque bac.

Les nouvelles collectes seront réalisées en alternance tous les quinze jours à partir du lundi 28 mars 2011 (semaine impaire pour les ordures ménagères résiduelles et semaine paire pour les déchets recyclables) sauf :

- les particuliers de l'hyper centre de la Ville de Lamballe collectés une fois par semaine pour les ordures ménagères résiduelles ;
- les particuliers de l'agglomération de Lamballe (hors communes associées) collectés une fois par semaine pour les déchets recyclables ;

Afin d'accompagner les usagers dans les changements des jours de collectes, des calendriers de collecte personnalisés seront envoyés par courrier courant mars. Ces calendriers seront également disponibles dans chacune des mairies, à la Direction des services techniques (50 rue d'Armor) et sur le site de Lamballe Communauté : **www.lamballe-communaute.com** début avril 2011.

La Ville de Lamballe étant décomposée en 5 secteurs de collecte, l'ensemble des rues composant chaque secteur sera repris dans ces calendriers de collecte.

### **Pour les professionnels**

A partir du **lundi 28 mars 2011**, les professionnels (industriels et artisans commerçants) seront collectés une fois par semaine sur l'ensemble du territoire pour les ordures ménagères sauf certains professionnels de l'agglomération de Lamballe qui seront collectés au maximum deux fois par semaine.

Les professionnels seront collectés une fois tous les quinze jours pour les déchets sélectifs (semaine paires) sur l'ensemble du territoire sauf les professionnels de l'agglomération de Lamballe qui seront collectés une fois par semaine.\*

Les cantines et les salles polyvalentes seront collectées une fois par semaine sur l'ensemble du territoire pour les ordures ménagères résiduelles sauf certains bâtiments communaux de l'agglomération de Lamballe qui seront collectés au maximum deux fois par semaine\*.

Les cantines et les salles polyvalentes seront collectées une fois tous les quinze jours pour les déchets sélectifs sauf sur l'agglomération de Lamballe où ils seront collectés une fois par semaine\*.

C'est donc un véritable test grandeur nature qui va être réalisé. Les données récoltées permettront aux élus de définir les tarifs de la redevance incitative de 2012. Rappelons que pour 2011 les tarifs restent inchangés.

*\* Pour répondre aux normes hygiène et sécurité en vigueur*

### **Personnes présentes**

Gilbert BAUDET, Vice-président en charge des Déchets Ménagers,  
Yoann CORRIGOU, responsable du service Déchets Ménagers,  
Ronan GUICHARD, chargé de prévention des déchets

## **Calendrier des collectes à partir du lundi 28 mars**

Le tableau suivant présente la situation actuelle et la situation nouvelle démarrant le 28 mars 2011 en porte à porte par commune.

COMMUNES	SITUATION ACTUELLE		SITUATION FUTURE			
	ORDURES MENAGERES	SACS JAUNES	SEMAINE 1		SEMAINE 2	
			ORDURES MENAGERES	SACS JAUNES	ORDURES MENAGERES	SACS JAUNES
BREHAND	Lundi	Lundi	Lundi			Lundi
SAINT GLEN	Vendredi	Lundi	Lundi			Lundi

SAINT TRIMOEL	Mercredi	Lundi	Lundi			Lundi
TREBRY	Vendredi	Lundi	Lundi			Lundi



**Dossier de presse**  
10 février 2011

## Obtention du label QUALITRI



### **Lamballe Communauté a été labellisée pour l'exemplarité de son service de collecte.**

Le label QUALITRI décerné par ECO EMBALLAGES et l'ADEME est une reconnaissance nationale de la qualité du service de collecte des déchets ménagers.

La labellisation est une démarche volontaire proposée aux collectivités locales de plus de 10 000 habitants ayant la compétence « collecte ».

Ce label s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement en incitant à de meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et en introduisant l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte.

Les critères de sélection du label QUALITRI sont regroupés autour de 4 axes représentatifs de la qualité :

- **Service** : satisfaire les usagers par l'information (rapport annuel, communication de proximité, ...),
- **Economie** : connaître et maîtriser les coûts de gestion (étude des coûts, suivi des tournées, ...)
- **Environnement** : améliorer les performances et limiter les impacts (taux de valorisation des déchets, évaluation de la consommation de carburant, collecte des déchets dangereux, ...)
- **Social** : améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel.

## **PISCINE DE LAMBALLE COMMUNAUTE :**

La Piscine de Lamballe Communauté vous propose une soirée sur le thème des Antilles

**Vendredi 18 mars de 20h à 23h**

Avec diffusion de musique, cocktail offert...

Renseignement : 02.96.50.13.80

## **ELECTIONS CANTONALES**

Elles auront lieu les **20 et 27 mars 2011**. Le scrutin sera ouvert en mairie de 8 heures à 18 heures.



Les électeurs désirant voter par procuration sont invités à prendre contact ou à se rendre à la brigade de gendarmerie la plus proche de leur domicile ou de leur lieu de travail. Ils doivent se munir d'une pièce d'identité et connaître les nom, prénom, adresse et date de naissance de la personne à qui ils souhaitent donner procuration. Il est rappelé que cette personne doit impérativement être électeur dans la même commune

et que la procuration peut être établie pour tout ou partie des scrutins.

## **49ième ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE D'ALGERIE**

Le samedi 19 mars 2011 sera la journée du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie.

Le rassemblement est prévu à 10 h 45 place du 19 mars 1962. Ensuite, le cortège se rendra au Monument aux Morts afin de célébrer cette date anniversaire ainsi que pour faire mémoire de toutes les victimes des différentes guerres.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur Francis TURBIN, se verra remettre la Médaille Militaire.

La population ainsi que les enfants des écoles sont cordialement invités à cette commémoration.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle Alain Glâtre.

## **CANTINE GARDERIE**

Les factures émises par la collectivité sont diversement honorées dans le délai imparti.

Ces services offerts par la collectivité ne sont pas obligatoires. Ils sont mis à la disposition des familles pour un coût maîtrisé. Ils sont de qualité et de surcroît largement aidés par la mairie (près de 50 % pour la cantine).

Par respect d'une équité souhaitée par tous, ayons le souci d'en payer, en temps voulu, la valeur qui revient à chacun.

## LE SAVIEZ-VOUS

**3939 « allô service public »** ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

Ces deux services visent à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location,...) et à l'orienter vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches. Des démarches en ligne peuvent être effectuées à partir du portail indiqué ci-dessus.

Le 3939 : du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

## RAPPEL POUR L'ELAGAGE

C'est la saison de faire ces travaux. La mairie rappelle très souvent les devoirs d'élagage en limite des voies, trottoirs, chemins publics et routes communales.

Ces relances ne semblent pas être entendues. Les plaintes en mairie se font régulières.

En cas d'accident, la responsabilité des contrevenants peut-être engagée.

Prenons ce message au sérieux, agissons rapidement.

## DEMEMAGEMENT

En cas de déménagement, n'oubliez pas de prévenir EDF, France Télécom et Lamballe Communauté, Service eau et Assainissement (02.96.50.13.56).

Pour vos papiers administratifs, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse (carte grise).

## LES COLLEGIENS FACE A INTERNET ET LE TELEPHONE PORTABLE

Un clic, déclic

Mardi 29 mars à 18H30 au CAC de Moncontour, à l'initiative du collège François Lorant, aura lieu une conférence-débat sur le thème "Les collégiens face à Internet et le téléphone mobile", les enjeux, les dangers... Cette conférence s'adresse avant tout aux parents d'élèves du collège mais l'entrée est libre et toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

## PERMANENCES

### Conciliateur :

Mr André RAULT, médiateur pénal, mairie de MONCONTOUR le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h, service gratuit.

### Mission Locale pour l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes :

Guy TRAMELEUC, conseiller technique vous reçoit sur rendez-vous tous les mardis de 9h00 à 12h00 à la mairie de QUESSOY au 02.96.42.30.03. Pour prendre rendez-vous, appelez le 02.96.68.15.68

### Centre de planification du Centre Hospitalier Yves LE FOLL :

Le mercredi après-midi à la Circonscription de la Solidarité Départementale à LAMBALLE rue du Jeu de Paume.

### PACT-ARIM (aides à l'amélioration de l'habitat) :

3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h, 8 rue des Augustins, Lamballe.

### M.S.A. :

Centre de proximité de Lamballe, rue St-Jacques au 02.96.50.18.10

- permanence administrative : lundi, mardi, mercredi après-midi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- service social :
  - Mme RONDEL, uniquement sur rendez-vous au 02.96.50.18.13
  - Mme MARTINON, uniquement sur rendez-vous au 02.96.78.88.98

### CAF :

- accueil du public sans interruption de 8h15 à 17h du lundi au vendredi au siège à St-Brieuc, 53, Bd Clémenceau
- mercredi et jeudi à Lamballe, rue des Augustins, de 9h30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

### C.R.A.M.B. :

Centre Médico Social de Lamballe, rue du Jeu de Paume

- dossiers retraite : Téléphoner au 0.821.10.35.35 pour obtenir une entrevue avec un conseiller sur rendez-vous exclusivement
- Mme CALLONNEC, assistante sociale : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi uniquement sur rendez-vous au 0.820.904.179

### C.P.A.M. (Sécurité Sociale) :

- le jeudi à la mairie de MONCONTOUR de 14h à 15h30
- le mardi et le jeudi à LAMBALLE 17, rue du Bourg Hurel de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

### ASSISTANTES SOCIALES :

- Conseil Général : Mme GUYMARD, assistante sociale, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à la mairie de BREHAND de 9h30 à 12h sur rendez-vous pris au Centre Médico Social de LAMBALLE. Tél : 02.96.50.10.30
- Chargée de l'insertion : Mme GALLAIS, prendre RDV au Centre Médico Social

### CICAS DES COTES D'ARMOR (retraite complémentaire des salariés)

2 A rue St Vincent de Paul ST BRIEUC. Réception sur rendez-vous uniquement.  
Tél. : 0820 200 075

### MAIRIE :

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Tél : 02.96.42.78.16. Fax : 02.96.42.62.85. E-mail : [mairie.brehand@wanadoo.fr](mailto:mairie.brehand@wanadoo.fr).

### BIBLIOTHEQUE :

Ouverte aux prêts 3 fois par semaine : le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi et le samedi de 15h30 à 17h30.

### C.L.I.C LAMBALLE PENTHIEVRE :

#### **Un lieu ressource pour la personne âgée de plus de 60 ans et son entourage**

Le CLIC est ouvert au public le lundi de 14h à 17h30, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Vos interlocutrices sont Mme REBOUX et Melle COLLET.

Adresse : Hôpital Villedeneu – Pavillon Hillion, 13, rue du Jeu de Paume – BP 10234, 22400 LAMBALLE. Tél : 02.96.50.07.10 et Fax : 02.96.50.92.49.

### LA POSTE :

L'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 11h45.

Tél : 02.96.42.71.44.

### Michel HERVÉ, Maire :

Chaque vendredi de 17h à 18h

**Les personnes qui souhaitent rencontrer Monsieur le Maire en dehors de la permanence peuvent prendre contact avec l'accueil de la mairie pour obtenir un rendez-vous.**

## VIE ASSOCIATIVE

### CALENDRIER DES FETES

Vendredi 18 mars:	Théâtre <b>USBST Basket</b>
Samedi 19 mars :	Bal <b>Country and Co</b>
Mercredi 23 mars :	Repas de printemps <b>Club du 3<sup>ème</sup> âge</b>
Samedi 26 mars :	Raclette <b>RPI Ecole Publique</b>
Samedi 9 avril :	A.G.+ repas <b>Jeunesse Gouëssant</b>

### *RPI BREHAND MONCONTOUR : SOIREE RACLETTE*

L'association des Parents d'Elèves du RPI Bréhand/Moncontour organise un repas raclette le **samedi 26 mars 2011**

à la salle des fêtes de Bréhand, à partir de 19h30.

Tarifs : - Adultes : 10 euros  
- Enfants : 5,50 euros

Inscriptions jusqu'au 16 mars auprès des membres de l'association (02.96.42.68.60), ou de l'école.

### FNACA BREHAND SAINT-TRIMOEL TREDANIEL

L'association organise un voyage le jeudi 28 avril « croisières sur la rivière d'Auray » :  
42 € par personne

Inscription jusqu'au 10 mars et renseignement auprès de Robert POILBOUT au 02.96.42.77.64 ou Francis TURBIN au 02.96.42.75.91.

## CLUB DU 3EME AGE

mercredi 23 mars repas de printemps : les inscriptions et les encaissements se feront le mercredi 9 mars et jusqu'au 19 mars tarif adhérent 13 € non adhérent 23€

règlement par chèque (aucune inscription sans le règlement)

vendredi 25 mars : sortie déjeuner croisière autour de la presqu'île de Plougastel, il reste quelques places, renseignements et inscription auprès de la présidente au 06.11.69.82.85.

## ART FLORAL

Une sortie est organisée le samedi 25 juin 2001 au parc de « TERRA BOTANICA » à ANGERS, départ de Saint-Glen à 7h00.

Le prix est de 58€ par personne, le tarif comprend le transport en autocar, le déjeuner au restaurant (boissons comprises), l'entrée au parc, les services d'une hôtesse (1h30) pour une visite découverte du parc.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le 02.96.42.73.97 ou le 02.96.42.71.97.

## THEATRE A BREHAND

L'USBST Basket et la troupe de théâtre « les Doux Dingues » de Landéhen vous proposent de venir assister à la représentation de leurs pièces : « *Et si on parlait un peu des Hommes* » de Jérôme DUBOIS et « *Bienvenue chez vous !...* » de Philippe GIRODIER

**Le vendredi 18 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Bréhand**

Tarif : 6 €/adulte, gratuit pour les enfants de - de 14 ans et licenciés de l'USBST BASKET

Tickets en vente dans les commerces de Bréhand.

Pour plus de renseignements : 02.96.42.61.87 ou 02.96.42.72.08.

## **PETITES ANNONCES**

### A VENDRE :

➤ lave-vaisselle 12 couverts marque laden classe AA très bon état prix 200 € ; gazinière gorene mixte 4 brûleurs et four électrique très bon état prix 200 €

Tél. : 02.96.42.79.64 ou 06.89.87.59.52

➤ bois (100 € la corde) + betteraves fourragères

Tél. : 02.96.42.71.15

➤ salle à manger comprenant 1 table et ses 2 rallonges + 6 chaises capitonnées + meuble bar, prix très intéressant

Tél. : 02.96.42.77.51 ou 06.78.17.73.33

➤ renault 25 TXI année 1991, très bon état, toutes options, 200.000 km

Tél. : 02.96.42.65.21

➤ pommes de terre de consommation

Tél. : 02.96.42.77.06

➤ 1 chambre à coucher chêne massif, lit 2 personnes (sans sommier) + armoire à glace, un buffet de salle à manger (en chêne)

Tél. : 02.96.42.75.42

➤ un âne, croix de saint-andré, 3 ans ½ tél. : 06.71.61.78.09

**A LOUER :**

⇒ maison au bourg de Bréhand pour septembre 2011

Tél. : 02.96.42.77.06

⇒ Maison avec garage, RDC : pièce principale, coin cuisine, salle d'eau, wc, étage : 2 chambres, wc, débarras, libre au 1<sup>er</sup> avril 2011, animaux non acceptés ; 02.96.42.70.17.

⇒ maison de plain pied, chauffage au fuel, 2 chambres, cuisine aménagée, double vitrage, loyer : 490€, tél. : 02.96.73.48.03

⇒ maison de plain pied, dans le bourg de Bréhand, 2 chambres, 1 salle de bain, cuisine, aménagée, grand séjour, garage, jardin clos, abri de jardin, loyer 520€, libre au 1<sup>er</sup> juin 2011, tél. : 02.96.42.91.30

**EMPLOI :**

➤ Jeune fille sérieuse, 18 ans, cherche enfants à garder sur Bréhand et alentours

S'adresser à Emilie LE MOINE au 02-96-42-79-64

**PERDU :**

Petit chien loulou blanc crème secteur Bréhand/Quessoy/Meslin, tél. : 02.96.42.71.12

**DONNE :**

Fumier de cheval, 02.96.42.69.15

\*\*\*\*\*

**REMERCIEMENTS**

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de Mr Pierre GLÂTRE et ne pouvant répondre individuellement à chacun, Maria GLÂTRE, son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrières petits enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui par leurs visites, offrandes de messes, de fleurs, de dons, de cartes se sont associées à leur peine.

\*\*\*\*\*

**SALON DE COIFFURE**

Le salon de coiffure « Brun de Folie » sera fermé pour congés du mardi 8 mars au lundi 14 mars inclus.

Réouverture le mardi 15 mars.

\*\*\*\*\*

**DATE LIMITE POUR LA REMISE DES ARTICLES ET ANNONCES POUR  
LE BULLETIN DU MOIS D'AVRIL : 25 MARS**

# les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouessant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

**BRÉHAND-GOUËSSANT**  
\* Centre de ressources Cybercommune \*

Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël Tel : 02.96.42.68.68 [cyber@brehand-gouessant.com](mailto:cyber@brehand-gouessant.com)

## Stage de création d'une émission de radio !



La MJC de Lamballe propose à tous les jeunes intéressés par l'univers de la radio un stage sur 1 journée ½ au foyer des jeunes à SAINT-TRIMOËL pendant les vacances scolaires. Un groupe de lycéens de la Ville Davy (Quessoy) a préparé ce projet et animera ce stage. **Judi 3/03** : 14h-17h séance découverte. **Judi 10/03** : 10h-12h30 et 14h-19h création d'une émission et diffusion en direct sur Internet ! (Diffusion de 17h30 à 19h sur [www.lamballe.net](http://www.lamballe.net)) Stage GRATUIT

## Planning du mois de mars à la Cyber-base

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Accès libre 10h-12h 14h-17h	2 Accès libre 10h-12h 14h-17h	3 Accès libre : 14h-19h Découverte RADIO : 14h-17h au foyer	4 Accès libre: 11h-13h 14h-17h	5 Accès libre : 10h-13h 14h-16h
8 Accès libre 10h-12h 14h-17h	9 Accès libre 10h-12h 14h-17h	10 Accès libre : 14h-19h Stage RADIO : 10h-12h30 ; 14h-19h au foyer (prévoir pic-nic)	11 Fermé le matin Accès libre: 14h-17h	12 Accès libre : 10h-13h 14h-16h
15 Première leçon de Web : 10h-12h	16 Accès libre : 10h-12h Club Cyber : 14h-16h Accès libre : 16h-18h	17 PIM* : 14h-16h Accès libre : 17h-20h	18 Accès libre : 14h-17h	19 Partager ses photos avec Picasa : 10h-12h Accès libre : 11h-13h et 14h-16h
22 Accès libre : 10h-12h	23 Cartes de visites et enveloppes personnalisées : 10h-12h Accès libre : 14h-18h	24 PIM* : 14h-16h Accès libre : 17h-20h	25 Accès libre : 14h-17h	26 Questions / réponses : 10h-12h Accès libre : 11h-13h et 14h-16h

Légende :

- \* PIM = cycle de 8 ateliers pour débutants. Le cycle indiqué sur ce planning a déjà débuté depuis le 27/01, inscriptions closes. PIM = Passeport Internet et Multimédia. C'est un test de connaissance pouvant être validé en fin de cycles à la Cyber-base. **Nouveau cycle PIM prévu à partir du samedi 7/05 10h-12h.**

## Une formation à distance depuis la Cyber-base



Françoise Choupault bénéficie des services de la Cyber-base pour suivre sa formation à distance « Licence Sciences de l'éducation ». La Cyber-base a été labellisée Point d'Accès à la Téléformation (P@T) par le biais du P@T de Lamballe.

« Je me suis inscrite à cette formation de 2 fois 6 mois auprès du CNED et de l'université de Rouen. Pour cela, j'ai demandé un congé de formation continue auprès du rectorat, dont je dépends. Grâce à une convention, j'ai accès gratuitement à la Cyber-base pour travailler. Cela me permet de ne pas rester trop enfermée chez moi, d'avoir une ouverture sur l'extérieur pendant ces 6 mois. Mais surtout, j'ai ici un poste de travail ergonomique, et une aide technique au moindre besoin ! ».

## Tarifs Lamballe Communauté Numérique

**Tarifs accès libre** : vos 2 premières heures sont gratuites, puis 2€/heure ou forfaits 15€/10h ou 40€/50h (carte de 50h uniquement pour les habitants du SIVOM). **Tarifs ateliers** : 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h ou 20€ le cycle PIM Impressions : 0,20€ la page en noir et blanc ou 0,50€ la couleur.  
Se renseigner pour les tarifs des habitants extérieurs à Lamballe Communauté.